Vivre à Arlon

Bulletin communal d'information n° 46 — Juin 2011

Editorial

Nous arrivons au terme de l'année scolaire, l'occasion pour chacun de tirer le bilan de l'année écoulée et de récolter les fruits du travail fourni pendant de longs mois. Les élus communaux et les membres des corps professoraux ont à cœur de fournir un enseignement de qualité aux enfants qui fréquentent les établissements arlonais. C'est la raison pour laquelle chaque structure s'adapte à son environnement direct et propose des cours qui parlent aux adultes de demain : informatique, immersion en langue, sciences pointues… Chaque établissement scolaire accorde une attention particulière à ses élèves, tout en respectant le projet pédagogique qu'elle défend.

Le mois de juin sent bon la fin de l'année et les vacances. De nombreuses activités vont rythmer les mois d'été. L'Office du Tourisme a mis sur pied un agréable programme estival : des concerts en ville tous les samedis et des visites guidées thématiques par les guides diplômés de l'Office du Tourisme. En juillet et en août, l'asbl Arlon centre-ville réitèrera le projet « L'été au parc Léopold » tandis que du 9 au 19 juillet, Arlon vivra au rythme de sa grande kermesse ! Le Collège se joint à moi pour remercier ici toutes les personnes qui œuvrent souvent dans l'ombre à la réussite de ces projets et de ces manifestations.

Les enfants et les jeunes ne sont pas oubliés : l'Accueil extrascolaire a mis sur pied un programme amusant et diversifié pour nos petits tandis que les plaines de jeux seront organisées comme chaque année pour les plus grands. La Maison des Jeunes n'oublie pas non plus les adolescents, avec son programme Fun Activ.

Dès la mi-août, la rentrée scolaire se profile. Ce bulletin est notamment consacré aux efforts réalisés par la ville d'Arlon en matière d'enseignement. L'enseignement fondamental est particulièrement développé dans notre ville, avec plus de 20 écoles maternelles et primaires, tous réseaux confondus, réparties au centre-ville et dans les villages. Cinq établissements secondaires, deux centres d'éducation et de formation en alternance, des hautes écoles et un département universitaire complètent la liste des établissements scolaires présents dans notre ville. Sans oublier l'Ecole industrielle et commerciale, l'Académie de Musique et l'Académie des Beaux-Arts dont les cours sont suivis par près de 3.000 élèves chaque année.

La gestion des bâtiments scolaires et extrascolaires, ainsi que le maintien d'un enseignement de qualité, restent sans aucun doute des enjeux majeurs de notre commune.

Déjà, je vous souhaite d'excellents mois d'été et une bonne rentrée !

Raymond BIREN
Bourgmestre

Des animations au parc Léopold durant l'été

Cette année durant les grandes vacances, l'asbl "Arlon Centre-Ville" mettra gratuitement à disposition des familles des jeux d'extérieurs (voiturettes, jeux de société géants, grand bac à sable, parcours d'eau, cerceaux, …), des livres, des tables et des chaises. Cette initiative est le résultat d'une étroite collaboration avec la bibliothèque et la ludothèque communales qui prêtent leur matériel et proposent des initiations aux jeux de société et aux contes. De nombreux commerçants sont également sponsors de l'événement. « L'été au parc » ouvrira ses portes dès le 4 juillet, du lundi au samedi, de 14h à 17h, les jours sans pluie. Les enfants pourront investir le parc et s'amuser sous la responsabilité de leurs parents.

Infos : Office du Tourisme, 063.21.63.60 ou Arlon Centre-Ville asbl, 063.24.56.85

L'été au parc Léopold
Juillet & Août 2011
ARLON
Animation:
Mise à disposition de jeux pour enfants accompagnés de 2 à 12ans;
Accès gratuit de 14h à 17h du lundi au samedi, les jours sans pluie.
Musical'été:
Concert tous les samedis, de 15h à 17h.
Info: Arlon Centre-Ville asbl 063/24.56.85

Enseignement communal

Accueil chaleureux dès 2 ans 1/2
Enseignement de qualité
Enseignement communal de la Ville d'Arlon
Encadrement dynamique et compétent
Bâtiments modernes fonctionnels et spacieux
Garderies et repas assurés
Je m'épanouis dans

Un enseignement de proximité et de qualité :

> 17 écoles maternelles
> 16 écoles primaires
> 2363 élèves dans l'enseignement fondamental
> 1049 élèves dans l'enseignement de promotion sociale
> 685 élèves à l'Académie des Beaux-Arts
> 978 élèves à l'Académie de Musique

Retrouvez toutes les informations concernant les écoles sur :
www.ec-arlon.be et www.arlon.be

Ecole de Freylange

Tél. 063.22.14.90
Dir : M. Thilmany

Ecole de Sterpenich

Tél. 063.21.88.40
Dir : M. Thilmany

Ecole de Barnich

Tél. 063.22.52.40
Dir : M. Billo

Ecole du Centre

Maternelle
Tél. 063.22.62.58
Dir : Mme Simon

Ecole du Centre

Primaire
Tél. 063.22.62.58
Dir : Mme Collin

Ecole des Lilas

Tél. 063.21.81.34
Dir : M. Billo

Ecole de la rue de Neufchâteau

Tél. 063.22.62.64
Dir : Mme Dumont

Ecole du Galgenberg

Tél. 063.22.44.21
Dir : M. Thilmany

Enseignement communal

Ecole de Waltzing

Tél. 063.21.80.08

Dir : M. Ney

Permanences pour les inscriptions

La rentrée est fixée au jeudi 1er septembre 2011 à 8h30

Ecole du Centre :
Du lundi 22 août au vendredi 26 août et les lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 août de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Autres écoles :
Lundi 29 et mardi 30 août de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Ecole de Frassem

Tél. 063.22.17.94

Dir : M. Ney

Ecole de Stockem

Tél. 063.22.14.94

Dir : Mme Bourton

Ecole de Toernich

Tél. 063.22.58.52

Dir : Mme Dumont

Ecole de Schoppach

Tél. 063.22.14.95

Dir : Mme Bourton

Ecole d'Udange

Tél. 063.21.79.77

Dir : Mme Simon

Ecole de Weyler

Tél. 063.21.91.06

Dir : M. Billo

Ecole de Fouches

Tél. 063.23.71.84

Dir : Mme Dumont

Ecole de Heinsch

063.22.50.35

Dir : Mme Bourton

Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon

EN JOURNÉE : des formations qualifiantes pour un emploi

> Technicien(ne) de bureau
> Technicien(ne) de comptabilité
> Technicien(ne) en informatique
> Educateur

Conditions : avoir 18 ans et être porteur d'un CESI (ou examen d'entrée)

EN SOIRÉE : des langues, de la gestion

> Anglais, allemand, néerlandais, espagnol, italien, français, luxembourgeois, russe, arabe et chinois (Niveau A1 et B1)

> Connaissance de gestion : certificat « accès à la profession » en une année scolaire

IMPLANTATION DE MIRWART

De l'enseignement supérieur :

> Bachelier en éducation spécialisée (3 ou 4 ans) : diplôme correspondant au plein exercice

> Bibliothécaire breveté (3 ans)

En cours de jour horaire décalé.

Renseignements

Direction : **Mme Rita Dons**
Rue Godefroid Kurth 2 – Arlon
Tél. 063.23.33.90 - Fax 063.23.69.17
www.eicarlon.be

Académie de Musique & des Arts de la Parole

Cours de musique et de théâtre pour enfants et adultes :

DOMAINE DE LA MUSIQUE :

> Cours d'éveil musical pour enfants de 5 à 7 ans : travail vocal, initiation aux différents sons, rythme et lecture de notes, jeu et improvisation vocale et rythmique, apprentissage et création de chansons, utilisation d'instruments Orff (petites percussions), initiation au xylophone (classe dès 6 ans) et à la flûte à bec (classe dès 7 ans)

> Cours de formation musicale (solfège) dès 8 ans

> Cours d'instruments : hautbois, basson, flûte traversière et piccolo, clarinette, guitare, saxophone, violon et alto, violoncelle, cuivres (trompette, bugle, cornet, cor, alto, baryton, trombone, tuba), piano, orgue, percussions

> Cours de chant et de musique de chambre vocale à partir de 14 ans

> Cours complémentaires : histoire de la musique, écriture musicale, musique de chambre vocale et instrumentale, groupes de classe, art lyrique

> Cours de formation musicale pour adultes

DOMAINE DES ARTS ET DE LA PAROLE :

> Cours de diction, de déclamation et de théâtre à partir de 10 ans

> Cours d'improvisation théâtrale

Renseignements

Direction : **M. Patrice Bach**
Pl. des Chasseurs Ardennais 10 – Arlon
Tél. 063.22.76.97 - Fax 063.23.30.99
du lundi au vendredi de 15h à 18h
www.acalux.be

Académie des Beaux-Arts

Ateliers pluridisciplinaires pour enfants et adolescents de 6 à 17 ans

Cours pour adultes :
Dessin, peinture, gravure, arts numériques, joaillerie-bijouterie, création textile, photographie, céramique, sculpture, histoire de l'art et analyse esthétique

Renseignements : du mardi au vendredi de 15h à 18h au 063.21.79.53. Inscription au secrétariat avant le 30 septembre 2011

Droit d'inscription :

> Gratuit pour les enfants âgés de moins de 12 ans

> 66 € pour les élèves nés entre le 15/10/1993 et le 31/12/1999 et les étudiants

> 164 € pour les élèves nés avant le 15/10/1993 (gratuit pour les demandeurs d'emploi)

Les nouveaux élèves doivent se munir d'une copie de la carte d'identité ou de la carte SIS.

Renseignements

Direction : **Mme Véronique Henrot**
Rue Godefroid Kurth 2 – Arlon
Tél. 063.21.79.53 - Fax 063.22.61.25
Courriel : secretariat@beauxarts-arlon.net
Courriel direction : beaux.arts.arlon@belgacom.net
www.beauxarts-arlon.net

Jeunesse

Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est un apprentissage à la vie sociale pendant une partie du temps libre de l'enfant le matin dès 6h45 et après 16h, les mercredis après-midi ainsi que pendant les congés scolaires. L'objectif du service est de veiller à l'épanouissement social de l'enfant. Son bien-être est la priorité de l'équipe. L'accompagnateur cherche à rendre l'enfant autonome et à l'amener à vivre en société.
Dans cet apprentissage, les parents sont considérés comme des partenaires, ils sont respectés dans leurs cultures et dans leurs croyances.

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Après l'école, vu les multiples contraintes de la journée, le travail de l'accueillant est essentiellement axé sur les jeux spontanés. Il veille à ce que chaque enfant, quel que soit son âge et sa personnalité, soit le sujet d'une attention individuelle appropriée. Il est important pour l'équipe que l'enfant ait la possibilité de faire ou ne pas faire, d'être actif ou de rêver. Les mercredis après-midi, des activités plus structurées sont proposées aux enfants.

PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES

Les enfants sont conviés à s'amuser, créer, bricoler, s'éveiller et s'épanouir au cours des différentes activités proposées en concordance avec un thème défini pour chaque semaine.
Près de 800 enfants fréquentent les structures extrascolaires de la ville, où le tarif appliqué est proportionnel au revenu des parents.

EN JUILLET ET EN AOÛT

Durant les vacances d'été, l'accueil extrascolaire propose des activités aux enfants de 1e et 2e maternelle à « la Marelle », 6 rue de Neufchâteau, ainsi qu'aux enfants de 3e maternelle et du primaire au « Temps de rêver », 5 rue du Marquisat.
Thèmes qui seront proposés cette année : la fête de la musique, les fonds marins, la découverte des pays étrangers, les mystères du ciel et le western.

Le service communal d'accueil extrascolaire compte 5 implantations :

> **Le Temps de rêver :** rue du Marquisat, 20 – 063.57.67.05
> **L'Eclat de Rire :** école du Galgenberg – 063.41.25.15
> **Le Pré Enchanté :** école de Schoppach – 063.41.25.15
> **1,2,3 Soleil :** école de Heinsch – 063.41.25.15
> **La Marelle :** rue de Neufchâteau, 6 – 063.41.25.15

Renseignements

Responsable : **Mme Bénédicte Jadot**,
Tél. 063.41.25.15 ou 0496.33.87.81

Jeunesse

Bienvenue aux plaines de jeux de la ville d'Arlon

Les vacances d'été approchent, l'occasion pour les enfants de se divertir, de faire du sport ainsi que de nouvelles découvertes.

La plaine de jeux de la Ville d'Arlon ouvre ses portes du lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2011.

Chaque jour, du lundi au vendredi, de 8h à 16h, les enfants pourront participer à toutes les activités préparées et encadrées par des animateurs expérimentés.
L'école communale de Waltzing accueillera les plus petits, âgés de 2,5 ans à moins de 6 ans.
Les plus grands, âgés de 6 ans à moins de 12 ans, bénéficieront des vastes locaux du bloc Milan à la caserne Callemeyn pour dépenser leur énergie.

Des cartes valables pour 5 jours de plaine de jeux seront vendues au prix de 15 € dès le premier jour de la plaine. Les cartes non utilisées seront remboursables durant le mois de septembre 2011. Le prix à la journée comprend un potage à midi et deux collations équilibrées (fruits, yaourts, biscuits, ...).

Des bus circuleront dans Arlon fin de conduire les enfants vers l'école communale de Waltzing et la caserne Callemeyn.

Renseignements

Responsable : **Mme Bénédicte Jadot**,
Tél. 063.41.25.15 ou 0496.33.87.81

Itinéraire et horaire du bus 1		
ALLER	**ARRET**	**RETOUR**
8h00	Ecole du Galgenberg	16h45
8h05	Fouches	16h40
8h10	Heinsch	16h35
8h14	Freylange	16h31
8h18	Stockem	16h27
8h25	Toernich	16h20
8h30	Udange	16h15
8h40	Caserne Callemeyn	16h05
8h45	Ecole de Waltzing	16h

Itinéraire et horaire du bus 2		
ALLER	**ARRET**	**RETOUR**
8h15	Pl. des Chasseurs Ardennais	16h30
8h20	Sterpenich	16h25
8h25	Barnich	16h20
8h27	Place de l'Yser	16h18
8h30	Ecole des Lilas	16h15
8h35	INDA	16h10
8h40	Caserne Callemeyn	16h05
8h45	Ecole de Waltzing	16h00

Stages sportifs à la Spetz

Le complexe sportif de la Spetz organise des stages sportifs pour les enfants de 3 à 14 ans durant les vacances d'été : du 4 au 7 juillet, du 11 au 15 juillet, du 25 au 29 juillet, du 22 au 26 août.

AU PROGRAMME DES PETITS (3-5 ans matinée ou journée) :
Psychomotricité : natation, gymnastique, sports de ballons.

POUR LES GRANDS (6-14 ans, journée) :
Au choix selon les périodes: natation, tennis, mini-foot/foot, escalade, escrime

Renseignements : 063.21.75.06

Programme Fun activ 2011

Tu as entre 12 et 18 ans et tu cherches des occupations pour les vacances ?

La Maison des Jeunes, en collaboration avec le service jeunesse de la Ville d'Arlon, propose son programme Fun activ 2011 : des activités diversifiées et un programme récréatif, sportif et culturel pendant les mois de juillet et août : barbecue, lac d'Esch, festival du conte de Chiny, parc Walygator, lasergame, labyrinthe de Barvaux, festival de Chassepierre, Kayak …

Renseignements : Maison des Jeunes, 063.21.90.51

Culture

« Enfants admis » au Musée Gaspar

Depuis la rentrée scolaire 2010, le Service éducatif et les guides du Musée Gaspar proposent aux groupes scolaires des visites ludiques et originales pour découvrir le Musée. De la 1ère maternelle à la 6e secondaire, des visites adaptées à l'âge des élèves sont proposées à tous.

« La Jungle au Musée » est le concept mis en place pour faire découvrir l'art de Jean Gaspar aux enfants des écoles maternelles. Les visiteurs en herbe sont ainsi invités à une première découverte de l'univers «musée» !
Découvrir, dessiner, compter des animaux, ... Par l'approche du jeu, les enfants abordent l'art et la sculpture en particulier, et tentent de décrire les œuvres avec leurs propres mots.

La visite «Bienvenue chez les frères Gaspar» est proposée aux élèves des écoles primaires. Les jeunes visiteurs découvrent la maison familiale de Charles et Jean Gaspar et font un plongeon au cœur du 19e siècle. Ils découvrent cette époque, son art, son histoire, la photographie et les coutumes de nos ancêtres.

Des visites guidées sur mesure sont également mises en place lors des différentes expositions temporaires du Musée Gaspar.

Enfin les écoles secondaires bénéficient d'un accueil privilégié et interactif lors de leur visite des collections permanentes et temporaires.
Un dossier pédagogique est réalisé pour chaque exposition : il sert d'aide-mémoire et de piste de prolongement à l'issue de la visite guidée ou aide l'enseignant à encadrer en visite libre ses élèves dans les salles du musée, puisque la visite guidée n'est nullement imposée.
Plusieurs opportunités sont également offertes pour établir un contact direct avec l'équipe éducative du musée : une rencontre avec les enseignants est planifiée à chaque rentrée scolaire afin de présenter la programmation à venir (expositions, conférences, événements,…).

Nouveauté également, l'Anniversaire au Musée! Le Service éducatif du Musée organise désormais des samedis après-midi créatifs où les enfants découvrent le musée et ses œuvres d'art tout en s'amusant ! Déguisements, chansons, jeux de piste, bricolages, remonter le temps pour se glisser dans la peau d'un photographe au début du 20e siècle… Tout est possible pour vivre un goûter d'anniversaire unique et original. Et le tout s'achève par la dégustation du gâteau et l'ouverture des cadeaux !

Renseignements

Responsable du Service éducatif :
Emilie Guillaume,
063.60.06.54 ou
serviceeducatif.gaspar@hotmail.be

Excursions pour les seniors

Cette année, l'échevin du 3e Age, M. André Even, et le Collège communal proposent une escapade dans la région de Metz avec notamment une croisière sur la Moselle au programme. Deux dates sont prévues : le mardi 26 juillet et le jeudi 28 juillet.

Au programme : Départ vers 7h30 - petit déjeuner à Neufchef suivi de la visite de la mine direction le Port de Metz pour un repas/croisière sur la Moselle vers 12h-12h30.
Départ vers Nancy à 15h30 - visite de l'Aquarium – souper à Hettange Grande Retour vers 23h.

Prix : 42 € pour les 3x20 de la Ville d'Arlon *(84 € pour les accompagnants ou autres)*. Le prix comprend le déplacement en car de luxe, les trois repas, boissons comprises, la visite de la mine de Neufchef, la croisière sur la Moselle et la visite de l'Aquarium.

Inscriptions : Hôtel de Ville d'Arlon au Service Accueil

Les paiements se feront en espèces au service Accueil ou par versement ou virement sur le compte n°091-0171208-32 de l'Administration Communale d'Arlon, Rubrique 3e Age en indiquant nom, prénom, date de naissance et lieu d'embarquement.
Les personnes dont le paiement sera effectué par compte sont priées de venir retirer leur carte de réservation à l'hôtel de ville avant le jour du départ.

Date limite des inscriptions : le lundi 4 juillet à 17h.

Horaire des heures d'ouverture du service communal d'accueil :

> Lundi, mardi : 8h30-12h00 et 13h00-17h00
> Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 et 13h00-16h00
> Samedi : 10h00-12h00

Horaires et itineraires des cars pour les participants à l'excursion

ITINERAIRE I	POUR LES HABITANTS DE LA VILLE, le 26 juillet 2011
6h40	ARLON, parking de la FUL
6h50	ARLON, place des Chasseurs ardennais
6h55	ARLON, rue Ste-Croix, arrêt de bus
7h00	ARLON, place Schalbert
7h05	ARLON, place Léopold
7h15	ARLON, Maison de la Culture

ITINERAIRE II	POUR LES HABITANTS DES VILLAGES, le 28 juillet 2011
6h10	WEYLER, église
6h20	AUTELHAUT, église
6h30	AUTELBAS + BARNICH : fontaine - école communale
6h40	STERPENICH, café BOMES
6h50	CLAIREFONTAINE, devant le domaine de Clairefontaine
7h00	WALTZING, école maternelle
7h15	ARLON, Maison de la Culture
6h00	FOUCHES, école communale
6h05	SAMPONT, école communale
6h15	STOCKEM, église
6h15	STOCKEM, abris de bus, en face de l'entrée du camp Bastin
6h20	HEINSCH, abris de bus, rue du Panorama
6h25	FREYLANGE, église
6h35	VIVILLE, église
6h40	BONNERT, église
6h50	HECKBOUS & GUIRSCH, chapelle St - Willibrord à l'entrée de Guirsch
7h05	FRASSEM, abris de bus n° 62 - route de Diekirch
7h15	ARLON, Maison de la Culture
6h40	SESSELICH, carrefour au pied du pont de l'autoroute
6h50	TOERNICH, abris de bus zone 30
7h00	UDANGE, église
7h15	ARLON, Maison de la Culture

Renseignements

Service accueil : Tél. 063.24.56.00
Gisèle Séleck : 063.24.56.26

Noces d'Or, de Diamant et de Brillant à l'hôtel de ville

Le 14 mai dernier, sept couples ont été reçus à l'hôtel de ville par les autorités communales pour fêter leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de brillant (65 ans de mariage).
En compagnie de sa famille, chaque couple a reçu un cadeau ainsi qu'un nouveau carnet de mariage, après que l'échevin du 3e Age, M. André Even, ait évoqué la vie de chacun.
C'est le bourgmestre Raymond Biren, qui a lu le message de félicitations reçu du Palais Royal.
Voici la photo des couples mis à l'honneur au cours de cette réception marquée par beaucoup d'émotion et de bonheur :

M. et Mme Vanderhaegen-Trenson d'Arlon
(65 ans de mariage)

M. et Mme Geimer-Stecker d'Arlon
(60 ans de mariage)

M. et Mme Laviolette-Huvenne d'Arlon
(60 ans de mariage)

M. et Mme Léger-Carpantier de Stockem
(60 ans de mariage)

M. et Mme Gengler-Devillé d'Arlon
(50 ans de mariage)

M. et Mme Schaefer-Karremans de Viville
(50 ans de mariage)

M. et Mme Vatriquant-Paulus d'Arlon
(50 ans de mariage)

CAMBIO, LA VOITURE PARTAGÉE : UN CONCEPT QUI MARCHE À ARLON !

Depuis septembre 2009, la Ville d'Arlon dispose de deux emplacements réservés aux voitures partagées, déterminés en fonction de la proximité avec les transports en commun. Il s'agit en effet d'une démarche réfléchie dans un cadre global de développement durable au sein de la commune d'Arlon.
Concrètement, un véhicule est mis à disposition d'abonnés. Une fois utilisé, il est à replacer à l'endroit où il a été pris. Le véhicule peut être emprunté tout le monde, à tout moment de la journée, pour n'importe quelle durée. Il suffit de s'inscrire auprès de la société Cambio, par téléphone ou Internet.
Les deux véhicules mis à disposition à Arlon sont utilisés en moyenne 6 heures par jour. Une quarantaine d'utilisateurs réguliers se partagent les deux véhicules.

MODE D'EMPLOI :

> S'inscrire auprès de la société Cambio, soit par téléphone au 070.222.292, soit par Internet à l'adresse : wallonie@cambio.be

> Participer à la séance d'information donnée à l'hôtel de ville

> Payer 35 € de frais d'activation et verser une caution

> Réceptionner le code "pin" permettant d'utiliser le véhicule

CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE « VÉLO »

Il existait déjà au niveau communal une Commission consultative pour les personnes à mobilité réduite. Son président, l'échevin des travaux et de la mobilité André Balon, vient de proposer au conseil communal la création d'une Commission consultative « Vélo ». Elle sera composée de représentants de chaque parti, des clubs de vélo, de l'Arel's club Marche, d'un adepte du jogging et de divers experts.

Thomas Pirottin et Louis Peigneux, les lauréats

DISTINCTION POUR DEUX ÉLÈVES DE WALTZING

Corine Ska, institutrice à Waltzing, peut être fière de ses élèves ! Quatre d'entre eux se sont qualifiés pour participer à la finale de la dictée du Balfroid, à Bruxelles. Objectif : ne commettre aucune faute.
Louis Peigneux, élève en sixième, s'est particulièrement bien illustré lors du concours, puisqu'il remporte la deuxième place. Ses compagnons d'aventure : Karolien De Bruyne, Arthur Fleury et Honorine Pochet.
Thomas Pirottin, également élève en sixième, a quant a lui participé au championnat des jeux mathématiques et logiques de la Communauté française. A Mouscron, il a remporté la première place du concours et s'est d'ores et déjà qualifié pour la finale internationale à Paris, en août.

LIBÉRATION D'ARLON : 200 JEUNES PARTICIPENT À LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Plusieurs dizaines d'enfants des écoles d'Arlon ont participé, avec les élus et les membres de l'union des Groupements Patriotiques d'Arlon, au ravivage de la flamme du souvenir sur la place Léopold, en souvenir de la capitulation du 7 mai 1945.
Georges Peters a rappelé les moments forts de mai 1945, notamment la reddition des Allemands à Berlin le 8 mai alors que la libération d'Arlon avait déjà eu lieu le 10 septembre 1944 avec l'arrivée des Américains

LA VILLE D'ARLON DÉPOSE UNE MOTION POUR MARQUER SON OPPOSITION À L'AMNISTIE DES COLLABORATEURS BELGES DES NAZIS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La Ville d'Arlon fait partie, au même titre qu'une septantaine d'autres villes de Wallonie et de Bruxelles, du réseau « Territoire de la Mémoire » et s'engage de manière forte à préserver les libertés et valeurs démocratiques et à lutter contre les mensonges et les idées simplistes de l'extrême droite.
Cette association « Territoire de la mémoire » a été fondée en 1993 alors que la montée du fascisme refaisait surface en Europe et menaçait les droits et libertés acquis au fil des siècles par nos ancêtres, souvent lors de conflits sanglants.
Récemment, le Sénat a pris en considération une proposition de loi qui vise à amnistier les collaborateurs belges des nazis durant la seconde guerre mondiale. La plupart des partis flamands adhèrent à cette proposition. La Ville d'Arlon s'y oppose fermement et marque cette opposition par une motion dans laquelle elle entend défendre la liberté individuelle, une éthique de la responsabilité, le respect de la personne humaine, toute valeur fondatrice qu'on tenté d'anéantir ceux qu'on propose aujourd'hui d'absoudre collectivement.

FÊTES DU MAITRANK ET JUBILÉ : AMBIANCE FESTIVE ET ÉMOTION…

Les fêtes du maitrank ont été l'occasion de profiter du beau temps et de siroter un petit verre de la cuvée 2011. La Commission des fêtes avait mis le paquet : concerts sur la place Léopold, feu d'artifice et bal en plein air le samedi. Festival de jeux en bois et concerts rock le dimanche.
L'inauguration de la fontaine, le samedi a rassemblé plusieurs centaines de personnes dans l'ancienne caserne Léopold pour goûter la divine boisson « faite maison » par la Commission des fêtes.
Ce week-end fut aussi l'occasion de fêter le 50e anniversaire du jumelage entre la ville d'Arlon et la Ville de Saint-Dié, en présence des délégations de toutes les villes jumelées avec Arlon.

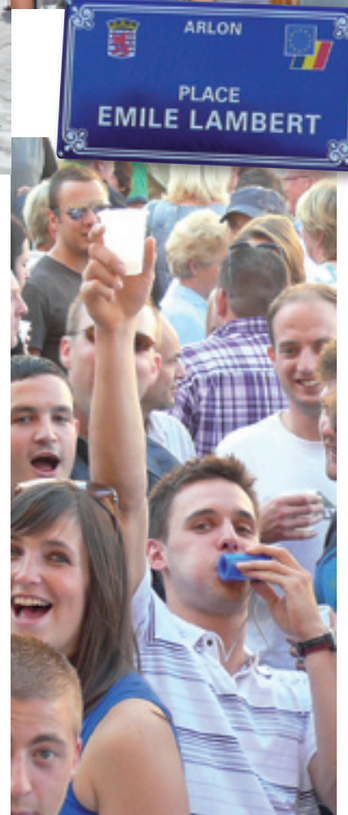

LE PHOTON A 50 ANS

Le club « Le Photon » est à l'honneur cette année puisqu'il fête son 50e anniversaire. En effet, c'est en septembre 1961 que deux amateurs photographes, Aimé Collignon et Marcel Couset, eurent l'idée de lancer cette aventure. Les deux passionnés invitèrent tous les amateurs du 8e art à une première réunion au Vert Chasseur, un établissement tenu par la famille Feller à l'avenue de Longwy. Parmi les premiers membres : René Gueibe, Marcel Perreaux, Marcel Pêcheur, le bijoutier Goblet, etc. Leur première exposition eut lieu dans la salle des fêtes de l'Athénée, aujourd'hui salle Eugène Ysaye. A l'époque, le Photon était le seul club photo du Luxembourg. Au fil des ans, il connut un succès grandissant et servit d'exemple. D'autres clubs photographiques virent alors le jour à Arlon et dans la province.

AU CONSEIL COMMUNAL CE 27 JUIN

La prochaine séance du conseil communal se déroulera ce lundi 27 juin à 19 h. La première partie sera conjointe avec le conseil de l'action sociale. Les conseillers communaux et CPAS écouteront d'abord des exposés sur le home Soir Paisible, son extension qui va bon train, le reconditionnement de l'ancien bâtiment qui constitue la 2e phase des travaux, le fonctionnement futur du home ainsi que l'aménagement de la tour romaine découverte lors des travaux. La séance est ouverte au public.

PLACE DE L'YSER : UN PETIT COIN FLEURI PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE FREYLANGE

Le 24 mai dernier, l'échevin de l'Environnement, André Perpète a donné rendez-vous aux élèves de l'école de Freylange afin que ces derniers décorent une partie des terre-pleins de la place de l'Yser. Les ornements ont été réalisés avec des pots en terre-cuite livrés à l'école par le service « Parc et plantations » de la Ville d'Arlon.
Cette initiative fait partie des nombreux projets développés par les élus et les écoles communales pour sensibiliser petits et grands à un des enjeux fondamentaux de demain : la sauvegarde et la préservation de l'environnement. Cette initiative réjouira sans aucun doute les riverains de cette petite place très fréquentée, à proximité de la Maison de la Culture et de la bibliothèque communale.

OPÉRATION VILLE ET VILLAGES PROPRES 2011

Au lendemain de la belle réussite de l'opération « Villes et Villages propres 2011 », qui a mobilisé plusieurs centaines d'élèves dans le chef-lieu, les diplômes ont été remis aux enfants qui ont participé.

ARLON - SAINT-DIÉ : 231 KM

Corrigeons une inversion de chiffres survenue dans notre dernier numéro. La distance entre Arlon et sa sœur jumelle de Saint-Dié-des-Vosges est bien de 231 km (et non 321). Il faut deux heures et demi de route pour rejoindre la cité vosgienne.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR ARMAND SCHANUS

Ancien échevin des travaux et ancien député provincial, M. Armand Schanus (76 ans) a fait part de son intention de quitter le conseil communal lors de la séance du 27 juin. Son suppléant est M. Paul Laffineur.

UNE NOUVELLE CUISINE POUR LES CRÈCHES ET LES RESTOS DU CŒUR

Egalement à l'ordre du jour du prochain conseil communal : la désignation d'un architecte pour l'aménagement d'une nouvelle double cuisine sur le site de l'ancienne caserne Léopold. Ses missions : préparer quelque 150 repas par jour pour les nourrissons inscrits dans les crèches communales ainsi que les repas servis chaque jour à midi dans la salle voisine des Restos du Cœur. A terme, cette infrastructure ultramoderne doit répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité de la chaîne alimentaire.

CONTRIBUTION À LA POLICE LOCALE

La Ville d'Arlon va verser la somme de 2.750.444 € à la zone de police Arlon-Attert-Habay-Martelange. Il s'agit de la contribution annuelle du chef-lieu au bon fonctionnement de la police locale. Par ailleurs, c'est l'entreprise Wust qui a emporté le marché pour transformer l'ancien immeuble des mutualités chrétiennes, rue Netzer, en nouvel hôtel de police. Ces travaux à charge de la zone sont évalués à plus de trois millions d'euros.

POUR MODERNISER LA RUE DU VICINAL

La Ville d'Arlon lance un marché de services pour désigner un auteur de projet afin de moderniser la rue du Vicinal à Bonnert. Les travaux consistent en la réfection du coffre et du revêtement hydrocarboné de la voirie à double sens équipée de filets d'eau, la création de trottoirs en pavés autobloquants d'une largeur d'1,50 m ainsi que de dispositifs de sécurisation (plateau, rétrécissement, aménagement de carrefours). Ces travaux sont estimés à deux millions d'euros.

QUAND LES ÉCOLIERS DE TOERNICH SPEAK ENGLISH

Pour la 5e année consécutive, les écoliers de Toernich ont présenté à leurs parents un spectacle de fin d'année dans la langue de Shakespeare. En effet, l'école communale de Toernich est la seule où les enfants suivent deux heures d'anglais par semaine dès la première année primaire.
Cette école est l'illustration de la volonté communale de maintenir un enseignement de qualité en milieu rural. Ecole de proximité, à caractère familial, elle est située dans un environnement très agréable avec beaucoup de verdure. Si les enfants de 1ère année ont montré leur connaissance de l'alphabet anglais, des verbes, des couleurs et des animaux de la ferme, ceux de 2e année ont présenté leurs héros avant de jouer un sketch consacré à l'école. Les enfants de 3e et de 4e années ont reconstitué une fête d'Halloween avant de raconter leurs hobbies. Enfin, les élèves de 5e ont fait visiter Londres à tout leur public. Le Bourgmestre et l'échevin de l'Enseignement les ont chaleureusement félicités ainsi que leur professeur d'anglais, Mrs Françoise Fonck.

LA RUE DU MOULIN LAMPACH BIENTÔT REFAITE

La 4e et dernière phase de modernisation des voiries du Galgenberg vient d'être approuvée par le conseil communal. Les trois premières phases, notamment celle devant l'école du Galgenberg, sont une réussite. Dans les rues voisines, les nouvelles aires de parcage dessinées en alternance ont permis de réduire sensiblement la vitesse des véhicules. Maintenant c'est au tour de la rue du Moulin Lampach de subir un lifting complet. Il en coûtera 608.446 €.
Les ultimes travaux à envisager dans cette zone concernent les trottoirs entre l'ancienne gendarmerie d'un côté et l'école du Galgenberg de l'autre, ainsi que le rond-point en face du Delhaize avec un petit tronçon qui permettrait de réunir tout le quartier de la gare par la rue du Gazomètre, la rue de Saint-Dié, le Galgenberg et le quartier du Wäschbour. Les travaux au nord et à l'ouest d'Arlon seraient pratiquement terminés, précise l'échevin André Balon.

UNE RUE CLAUDE BERG SUR LE ZONING DE WEYLER

La rue qui traverse la zone artisanale de Weyler vient d'être baptisée « rue Claude Berg », en hommage au regretté fondateur de l'entreprise sociale « La Lorraine », laquelle y a élu domicile et s'apprête à fêter son 40e anniversaire.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE EN VISITE À ARLON

RÉNOVATION DU PRÉAU DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE GUIRSCH

Le Conseil communal a récemment approuvé un projet de rénovation du préau de l'ancienne école de Guirsch, un bâtiment occupé aujourd'hui par le cercle du village. Le coût des travaux est estimé à 18.396 €. La Ville sollicitera un subside auprès de la Région Wallonne dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine populaire wallon.

SUCCÈS POUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

GARDONS DE BONNES RELATIONS DE VOISINAGE EN CETTE PÉRIODE ESTIVALE

Pour plus de renseignements, le règlement général de police peut être consulté sur le site www.arlon.be

Les beaux jours sont arrivés, avec eux les petits travaux de jardin reprennent ainsi que les barbecues entre amis.
Petit rappel de quelques règles à respecter :

• **Tonte de pelouses :** à moins de 100 m de toute habitation, les tondeuses peuvent être utilisées de 7h à 22h sauf les dimanches et jours fériés où leur usage est autorisé uniquement de 10h à 12h et de 15h à 19h. Cette législation est également applicable à tous les outils bruyants à moteurs (scies circulaires, tronçonneuses, etc). Cette disposition n'est pas applicable aux engins utilisés par les agriculteurs dans l'exercice de leur profession.

• **Feux :** seuls peuvent être brûlés en plein air les déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins, du déboisement, du défrichement ou encore d'activités agricoles. Les feux doivent se trouver à plus de 100m de toute habitation, plantation ou matériau inflammable et sont dans tous les cas interdits la nuit.

• **Barbecues :** l'utilisation de barbecues et appareils utilisant de l'huile, de la graisse, des braises ou du charbon de bois sont interdits sur la voie publique. Seuls peuvent être autorisés par le Bourgmestre les appareils de cuisson électrique on fonctionnant au gaz et répondant aux directives fixées par la Service Régional d'Incendie.

• **Taille des haies et des plantations** : les propriétaires, occupants ou responsables d'un immeuble sont tenus de respecter des règles en ce qui concerne les plantations : celles-ci doivent être taillées de façon telle qu'aucune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol, ni sur le trottoir ou l'accotement, à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
En aucune manière les plantations ne peuvent masquer ni la signalisation routière, ni l'éclairage public, quelle qu'en soit la hauteur.
Il convient en outre de se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre lorsque la sécurité publique est menacée. A défaut, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.
Si les branches d'un arbre appartenant au voisin surplombent votre terrain et masquent la vue et la lumière, il est interdit de les raccourcir soi-même. Si le voisin refuse de le faire, il faut s'adresser au juge de paix qui lui demandera de couper les branches envahissantes. En cas de refus, le juge pourra alors autoriser le demandeur à les couper lui-même. Il en va de même pour le rabattage (la taille en enlevant une partie) d'une haie qui se développerait au-delà de 3 m de haut ou de l'épaisseur des limites de la propriété.
Par contre, la loi autorise à couper soi-même les racines d'un arbre voisin qui avancent sur son terrain, et ce même si l'arbre a été planté à la distance réglementaire.

L'ÉCOLE DE WALTZING COÛTERA 3.645.000 €

Début 2012 devraient débuter les travaux de construction de la nouvelle école de Waltzing. Actuellement fréquentée par 232 enfants, l'ancienne école sera en grande partie rasée pour céder la place à un nouveau complexe scolaire comprenant cinq classes maternelles, sept classes primaires, plus divers locaux (bibliothèque, salle audio-visuel, remédiation, cours philosophiques, etc.) Au total, une superficie de 1.966 m².
Le mode de financement sera le même que pour Sterpenich-Barnich : 60 % pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles et 40 % sous forme d'un prêt à taux préférentiel pour la Ville d'Arlon.

. . . ET CELLE DE FOUCHES : 3.257.000 €

A Fouches, l'école va également subir une transformation complète comprenant la construction d'un nouveau bâtiment pour les classes maternelles et une rénovation complète des anciens bâtiments en dur pour le niveau primaire. A terme, tous les bâtiments préfabriqués disparaîtront. Un ancien projet datant de 1999 a été sorti des oubliettes et entièrement actualisé, notamment pour répondre aux nouvelles exigences en matière de construction le long d'un cours d'eau (NDLR : l'école de Fouches est située le long de la Semois). Les architectes Joël Collard et Pierre Vanhorenbeeck ont présenté leur projet devant le conseil communal. La dépense est évaluée à 3.257.000 €. Le village de Fouches espère depuis longtemps cette réalisation. Dans ce dossier également, on table sur un début des travaux au printemps.

LES TRAVAUX VONT DÉBUTER À L'ÉCOLE DE HEINSCH

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment à l'école communale de Heinsch devraient débuter avant la fin de l'été. Il s'agit d'une première phase précédant la rénovation complète des bâtiments existants.

À FREYLANGE ET À FRASSEM

Par ailleurs, la procédure vient d'être lancée afin de désigner des auteurs de projet pour étudier la construction d'un réfectoire à l'école de Freylange ainsi que le remplacement des derniers préfabriqués de l'école de Frassem par une construction en dur.

DES ÉLÈVES DE FOUCHES SE DISTINGUENT AU CONCOURS BON APP'

Les élèves de 2e et 3e primaires de l'école de Fouches ont remporté le 1er prix du concours Bon'app organisé par l'APAQ-W.
Tout a commencé par une intervention des élèves de 4e année qui ont fait dans toutes les classes une conférence sur l'alimentation équilibrée. Les enfants, sensibilisés à ce problème, ont émis l'idée d'une collation saine ainsi que la réalisation d'une «soupe» le mercredi matin.
C'est donc naturellement que les élèves de 2e et 3e se sont penchés sur un concours basé sur l'alimentation. Ils ont ainsi inventé un jeu d'extérieur basé sur la pyramide alimentaire alliée au sport.
Ce prix est leur juste récompense pour avoir participé à leur manière au projet de l'école.

UNE EXCELLENTE NOUVELLE POUR L'ÉCOLE DE WEYLER

Le 25 mars dernier, le Conseil communal avait approuvé le cahier des charges en vue de désigner un auteur de projet pour remplacer les derniers bâtiments préfabriqués de l'école de Weyler par des bâtiments en dur, construire un réfectoire ainsi qu'une ère de parking voisine de l'école afin de mettre un terme aux difficultés qui existent dans le quartier de la rue de Stehnen.
Quelques jours plus tard, le bourgmestre Raymond Biren et l'échevin de l'Enseignement Jean-Marie Triffaux adressaient une lettre au ministre des Bâtiments scolaires Jean-Marc Nollet afin de le sensibiliser à la situation de l'école de Weyler, choisie par de nombreux frontaliers en raison de sa proximité avec l'autoroute E411.
La réponse du ministre vient de tomber : l'école de Weyler fait partie des 14 écoles wallonnes concernées par un plan de construction et de rénovation des bâtiments scolaires de 400 millions d'euros. Un subside de 1.350.000 € devrait permettre de mener à bien les travaux projetés. A la clé : 80 nouvelles places pour écoliers sur un total de 1.638 places supplémentaires créées au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

UNE MAISON DE VILLAGE ET UNE ÉCOLE ENTRE STERPENICH ET BARNICH

On en parle depuis longtemps et le projet franchit en ce moment les ultimes étapes avant sa concrétisation. Les échevins concernés André Balon (travaux) et Jean-Marie Triffaux (enseignement) ont récemment fait le point devant le conseil communal sur le double dossier de construction d'une maison de village et d'une nouvelle école destinée à remplacer les implantations scolaires de Barnich et de Sterpenich. Pour la partie maison de village, il n'y a pas de subsides. Pour l'école, un emprunt CRAC pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles permettra de financer 60 % du coût de la construction, les 40 % restants seront prêtés à la Ville d'Arlon au taux préférentiel de 1,25 %. Le coût des travaux est estimé à 4.839.824 €. Une fois l'ultime feu vert ministériel obtenu, les travaux pourront débuter rapidement. Début probable du chantier : printemps 2012.

Un parcours santé à la Cova

Un nouveau parcours santé a été inauguré sur le site de la Cova, à proximité des terrains de football. Un investissement réalisé par la Ville d'Arlon pour offrir à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, l'occasion de garder ou de retrouver la forme dans un environnement agréable !

Chez les escrimeurs

Le Cercle Royal d'Escrime Arlonais bénéficiera à terme de locaux plus spacieux et mieux adaptés à la pratique de l'escrime. Les travaux de transformation et d'agrandissement du bâtiment existant, à côté des halls de la Spetz, sont en cours depuis plusieurs mois. Coût des travaux : 403.000 €, subsidiés à hauteur de 160.000 €.

Aménagement rue de l'Hydrion

Dans un souci d'amélioration de la mobilité et d'une meilleure sécurisation de la circulation, la Ville d'Arlon a procédé au réaménagement du carrefour entre la rue de l'Hydrion et le parc des Expositions. Un large trottoir et des potelets assurent désormais une plus grande sécurité aux piétons. Des bancs ont également été installés. Le tout pour un montant de 36.000 € pris en charge par la Ville d'Arlon.

Un canisite à Saint-Donat

Sensibilisé à la problématique des déjections canines par les habitants du centre-ville, du vieux quartier et l'asbl Renaissance du haut de la Ville, le Collège communal tente une expérience pilote en installant un canisite aux pieds des remparts de Saint-Donat. L'objectif est d'interpeller les habitants et les passants et de proposer une alternative aux propriétaires de chiens qui viennent promener leurs compagnons à quatre pattes dans le vieux quartier.

Nouvelle école des Lilas

La reconstruction de l'école des Lilas est presque terminée. Il s'agit maintenant de procéder aux finitions et à l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture. Elle sera complètement opérationnelle dans quelques semaines pour accueillir les élèves dans cette nouvelle structure à la rentrée prochaine.
Le montant des travaux s'élève à 1.200.000 €, dont 428.000 € de subsides.

Sécurité des piétons entre la gare et la rue Goffaux

Le cheminement piéton reliant la gare à la rue Goffaux vient de se terminer. Autrement appelé « plan escargot », il satisfait non seulement la SNCB, qui gagne 60 places de parking, mais aussi la Ville d'Arlon qui sécurise le passage des enfants sous le pont du chemin de fer.
Montant des travaux : 395.000 € pris en charge par la SNCB et la Ville, aidée par un subside de 158.000 €.

Nouvelle crèche au Wäschbour

La nouvelle crèche en construction sur le site du Wäschbour prend forme. Le bâtiment est terminé et les travaux en sont au stade des finitions. A l'automne, un premier niveau d'une capacité de 18 lits ouvrira ses portes. Le coût de cette réalisation est de 1.440.000 €, pris en charge par la Ville d'Arlon avec un subside de 650.000 € de la Région wallonne.

Le printemps à Arlon

Jusqu'au 1er juillet : Myriam Philippart s'expose.
Maison de la Laïcité d'Arlon.

Du samedi 11 juin au samedi 9 juillet : Jeux de clés.
Exposition à l'Espace Beau Site.

Dimanche 19 juin : Grande bourse du cercle des collectionneurs d'Arlon et de Gaume. ISMA.

Jeudi 23 juin : Marché et actions chez les commerçants à l'occasion de la fête nationale luxembourgeoise.

Dimanche 26 juin : Fancy-fair et brocante.
Quartier de Saint-Donat.

Dimanche 3 juillet : Marché aux puces dans les rues du Vieil Arlon.

Du samedi 9 au mardi 19 juillet : Grande kermesse.
Feu d'artifice le lundi 18 juillet en soirée.
Place Schalbert et plaine des manœuvres.

Samedi 16 et dimanche 17 juillet : Grande braderie d'été dans les rues d'Arlon et foire à la brocante.

Dimanche 31 juillet : Bourse militaria. Hall polyvalent.

Dimanche 7 août : Marché aux puces dans les rues du vieil Arlon.

Jusqu'au 31 août : Rencontres photographiques d'Art'lon.
Festival Out.

Le week-end des 3 et 4 septembre : Bourse internationale de modèles réduits agricoles. Hall polyvalent.

Dimanche 4 septembre : Marché aux puces dans les rues du Vieil Arlon.

Le jeudi matin : Marché hebdomadaire.

UN BRIN D'HISTOIRE

LE CARREFOUR LIEDEL

Situé à l'intersection de la Nationale 4, de l'avenue de Mersch et de la rue Godefroid Kurth, le carrefour Liedel porte le nom d'un officier de la belle époque. Sur un parking voisin, un monument rappelle l'accident qui lui coûta la vie le 28 juin 1914.
Né à Anderlecht en 1888, Félix Liedel avait fait ses études à l'Ecole Militaire avant d'être désigné en 1911 pour le 10e régiment de Ligne caserné à Arlon. Ce brillant officier, réputé pour sa hardiesse, son dynamisme et sa joie de vivre, était rapidement devenu Arlonais d'adoption. C'était l'époque des débuts de l'aviation. Défiant les éléments, l'Homme se lançait à la conquête de l'air. Depuis le premier vol d'un appareil à moteur, l'Eole de Clément Ader en 1890, l'aviation connaissait un grand succès. Les ingénieurs apportaient sans cesse de nouveaux perfectionnements aux appareils. Les pilotes rivalisaient de prouesses et l'exploit du français Louis Blériot reliant Calais à Douvres en juillet 1909, était encore dans toutes les mémoires. A l'armée, Liedel avait demandé à rejoindre la section d'aéronautique militaire.
Breveté pilote en 1913, Liedel est versé à la 1ère escadrille commandée par le lieutenant Demanet. A la fin du mois de juin 1914, il est en manœuvre dans le Luxembourg. Son avion, un Farman HF-20 est stationné sur la plaine de Waltzing. C'est de cet endroit qu'il décolle le vendredi 26 juin 1914 pour un vol au-dessus de la vallée de la Sûre. Liedel prend aussitôt la direction de Martelange où l'on a prévu un banquet en son honneur. Après avoir survolé la forêt d'Anlier et les hauteurs boisées de la Hardt, il se met à décrire de larges cercles au-dessus de la localité où toute activité a cessé. Les habitants observent ses manœuvres et écoutent les vrombissements du moteur. L'aéroplane survole le Fockenapp quand il est brusquement secoué par une rafale de vent qui provoque la rupture d'un hauban. Celui-ci est pris dans l'hélice et le moteur cale. L'appareil pique du nez et s'écrase dans un pré dominant le vallée de la Leissebach.
A Martelange, on a à peine entendu la chute. Mais comme l'aéroplane a disparu et que tout bruit de moteur a cessé, la curiosité admirative fait place à l'inquiétude. C'est un gamin d'une douzaine d'années, arrivé en courant, qui apporte la terrible nouvelle. On se précipite sur les lieux de l'accident et on découvre le corps inanimé de Liedel dans l'épave du biplan. Le docteur Malget lui prodigue les premiers soins. Victime de multiples blessures, le jeune aviateur est transporté en automobile à l'hôpital militaire d'Arlon (aujourd'hui caserne Callemeyn, avenue du 10e de Ligne). Il est dans un état désespéré et meurt dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 juin 1914. Quelques heures plus tard, à Sarajevo, un jeune Serbe assassine l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, héritier du trône d'Autriche-Hongrie. La 1ère guerre mondiale commence.

Jean-Marie TRIFFAUX

©IMPRIMERIE GODARD - ARLON

Editeur responsable : J.-M. Triffaux, échevin de l'information, Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon
Rédaction : Alexandra Merlot, Marianne Stevart - Tél. 063.24.56.52 ou 063.24.56.64